



Décembre 2016

Lettre d'information FO n°31 : **ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau**

Quasi-statut des contractuels AFB, ONCFS, Conservatoire du littoral, Parcs nationaux : Les décrets relatifs au quasi-statut des contractuels ont été publiés. Il s'agit d'une première étape. Les autres chantiers qui doivent être lancés concernent les taux de promotion, la mobilité et surtout le régime indemnitaire. Sur ce dernier point, le projet de circulaire a fait l'objet d'une concertation avec le Ministère. Concernant les niveaux de primes, bien en-deçà de celui prévu et discuté depuis 18 mois entre les organisations syndicales et l'administration et sa mise en œuvre en plusieurs années, une action collective a été lancée au niveau des cadres de l'Onema.

Sur la problématique de la précarité entretenue dans les établissements et les inquiétudes sur l'avenir des CDD, la réponse de la Ministre est totalement insuffisante et bien éloignée de l'attente d'une décision politique de CDIisation.

C'est pourquoi, plus que jamais nous continuons la mobilisation sur ces sujets comme le 9 décembre pour « accueillir » la secrétaire d'Etat lors d'un colloque sur la biodiversité.

Pour les agents qui n'étaient pas gérés au préalable par une quasi-statut (Parcs nationaux, AAMP, MNHN) nous avons élaboré un simulateur de reclassement si vous souhaitez de l'aide sur le sujet, vous pouvez nous contacter.

Textes du quasi-statut publiés au journal officiel [ici](#)

Reclassement des ITA de l'Onema dans le futur quasi-statut [ici](#)

Reclassement des agents du conservatoire du littoral dans le futur quasi-statut [ici](#)

Le projet de circulaire sur le régime indemnitaire dans le quasi-statut [ici](#)

Réponse de Ségolène Royal sur l'avenir des CDD [ici](#)

Tract distribué à l'entrée du colloque où les ministres participaient [ici](#)

Simulateur de calcul du reclassement pour les agents Parcs nationaux, AAMP, MNHN disponible [ici](#)

Déprécarisation des contractuels : Lors du Comité Technique Ministériel du 23 novembre 2016, Force Ouvrière est intervenue à nouveau sur le sujet de la déprécarisation et la nécessaire information que l'administration devrait fournir aux agents. Nous attendons de voir si l'engagement d'une réunion de travail sur la question sera tenu. A noter que les dates prévisionnelles des concours 2017 ont été modifiées.

Voir la déclaration FO sur la déprécarisation [ici](#)

Télécharger le calendrier des concours [ici](#)

Evolution des grilles indiciaires des ATE et des TE : Les grilles indiciaires de rémunération des ATE et des TE évoluent suite aux réformes successives notamment du fait de l'application du protocole PPCR signé par une minorité de syndicats mais quand même mis en œuvre par le gouvernement. Les grilles de rémunération sont disponibles sur le site de FO Environnement afin de permettre aux agents de pouvoir s'y retrouver dans le maquis de ces modifications.

Grille 2017 de rémunération des ATE et TE [ici](#)

Flash spécial ONCFS sur la rémunération des ATE/TE [ici](#)

Grille 2016 des ATE [ici](#) et des TE [ici](#)

Pour tout savoir sur PPCR [ici](#)

Nouveau régime indemnitaire des ATE/TE : L'administration impose dès 2017 le basculement des ATE/TE dans le RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire qui remplace les primes existantes). Bien que nous ayons réussi à arracher l'alignement de l'indemnité de risque et pour les chefs de SD de l'indemnité de technicité, cette bascule si elle ne fait pas perdre de rémunération à titre individuel provoquera un manque à gagner pour les agents par rapport à la situation d'un maintien du dispositif actuel.

Compte-rendu de la première réunion sur le RIFSEEP des ATE/TE [ici](#)

Compte-rendu intersyndical de la deuxième réunion sur le RIFSEEP des ATE/TE [ici](#) et tableaux d'analyses de FO [ici](#)

Mobilisation dans les agences de l'eau : Une mobilisation exceptionnelle a eu lieu dans les agences de l'eau pour refuser la sortie du dérogatoire des emplois des agences de l'eau et la remise en cause du quasi-statut sans offrir des conditions de fonctionnarisation décentes. Une journée de grève nationale avec plus de 70% de participation le 6 octobre a permis de faire fléchir l'administration qui la veille encore était inflexible. Toutefois, la mobilisation doit continuer pour obtenir un avenir plus radieux pour les agents. A noter que le ministère a ensuite publié en catimini sans en informer au préalable les organisations syndicales l'arrêté fixant les taux de promotion 2016 qui sont toujours aussi bas.

L'appel intersyndical FSU, CGT, CGC et FO à la grève [ici](#), le préavis de grève [ici](#), des tracts de mobilisation [ici](#) et [ici](#), le communiqué de presse [ici](#)

Les comptes-rendus des réunions avec la DRH du MEEM [ici](#)

Les résultats de la journée de grève [ici](#) et le retour sur les actions [ici](#)

Le communiqué intersyndical suite à l'audience avec le cabinet Royal [ici](#) et le courrier envoyé à la ministre [ici](#)

Télécharger l'arrêté fixant les taux de promotion [ici](#)

Agence Française pour la Biodiversité : Les concertations sur l'AFB ont eu lieu à la fois au niveau du Ministère et de la préfiguration. Force Ouvrière a été activement présente face à une administration qui n'est toujours pas capable d'annoncer officiellement la localisation du siège ou encore un logo ! En 2017, nous continuerons à intervenir sur les sujets de fond comme les emplois et effectifs, l'Unité Mixte de Service avec le Museum... que sur les sujets tout aussi importants que le temps de travail, la restauration, les conditions de travail, l'organisation de la mobilité interne...

Intervention préalable FO lors du groupe d'échange sur le temps de travail [ici](#)

Compte-rendu du 11^{ème} comité de suivi AFB [ici](#)

Déclaration préalable au Comité de suivi AFB du 5 décembre 2016 [ici](#)

Absence de réponse de la préfiguration de l'AFB à la demande d'une procédure transparente pour les mobilités pos-prépositionnement [ici](#)

Mutualisation AFB/ONCFS : La mutualisation AFB/ONCFS semble entrer dans une phase de gel avec un ralentissement notable du calendrier avec un passage d'une « mutualisation » par vague à une étape de « test ». Sur ce sujet, Force Ouvrière est toujours intervenu pour remettre en avant l'impact sur les agents comme le montre la déclaration préalable au second comité de suivi de la mutualisation.

Communiqué intersyndical suite au second comité de suivi mutualisation [ici](#)

Déclaration préalable au Comité de suivi mutualisation AFB/ONCFS du 25 novembre [ici](#)

Bilan d'étape de l'avancement de la mutualisation par les établissements [ici](#)

ONCFS – Remboursement des frais de repas et problématique du TPSA 2016 : Afin de partager leurs réflexions et propositions, la section FO de l'ONCFS a décidé d'utiliser des affiches pour alimenter les tableaux d'affichages. La première affiche concerne le remboursement des frais de repas. Par ailleurs, concernant le TPSA 2016, la section avait alerté depuis le mois d'octobre la direction sur les différences entre DIR selon les interprétations locales. Un rappel de cette interpellation a été envoyé à la DG.

Voir l'affiche les repas [ici](#)

Sur le TPSA 2016 et les enjeux pour 2017 [ici](#)

Actualités diverses :

Mise à jour du calendrier prévisionnel des concours [ici](#)

COP 22 : La COP « de l'action » inactive [ici](#)

Dates de concours de TSE [ici](#)

Prévention des risques spécifiques dans les métiers de l'administration de la mer [ici](#)

Note de gestion ministérielle sur les bonifications d'ancienneté (avant la disparition liée à PPCR) [ici](#)

Note de gestion Ministérielle sur le télétravail [ici](#)

Elections Très Petites Entreprises (TPE) dans les structures associatives de pêche de loisir et de protection des milieux aquatiques : Force Ouvrière est une organisation syndicale confédérée. Elle défend donc les intérêts des salariés de tous statuts (public ou privé). Dans ce cadre, la Fédération FEETS-FO (Environnement) représente aussi bien les agents des établissements publics Environnement que les salariés des associations de pêche de loisir et de protection des milieux aquatiques (dont les fédérations de pêche). Ces derniers voteront à partir de la fin du mois pour les élections TPE. N'hésitez pas à faire part à ces derniers de l'action de Force Ouvrière pour eux aussi.

Voir le document spécifique à l'attention des salariés des structures associatives [ici](#)

**Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !
Rendez-vous en 2017 pour continuer à défendre les intérêts des
agents fonctionnaires et contractuels dans tous les
établissements**

Pour suivre toutes nos actualités :
<http://www.feets-fo-fp.fr>

**Et les différents sites FO pour les différentes actualités
statutaires et de gestion des autres corps**